



# INVITATION

**2<sup>ème</sup> assemblée des délégués (AD)  
extraordinaire 2022 du PEV Suisse**

**Samedi 26 novembre 2022**



**Hôtel Bern**

**Zeughausgasse 9**

**3011 Berne**

# PROGRAMME

- Dès 9h15**      **Arrivée des participants**  
**Café et croissant de bienvenue**
- 10h00**          **Ouverture de l'Assemblée**  
**Lilian Studer**, Conseillère nationale et Présidente du PEV Suisse
- Méditation**  
*à confirmer*
- 10h20**          **Sujet de votation et prise de position**
- **Votation sur le référendum à propos de la loi sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (contre-projet à l'initiative pour les glaciers)**  
**Pour** : *à confirmer*  
**Contre** : *à confirmer*
- 11h15**          **Élections fédérales 2023 : thèmes de campagne du PEV Suisse**  
**Lilian Studer**, Présidente du PEV Suisse
- Budget 2023**  
**Roman Rutz**, Secrétaire général du PEV Suisse
- Prise de congé de Marianne Streiff**
- 12h25**          **Conclusion et clôture de l'Assemblée**  
**Lilian Studer**, Conseillère nationale et Présidente du PEV Suisse
- 12h30**          **Repas de midi**  
*facultatif*
- 14h00**          **1° Assemblée générale des Femmes du PEV Suisse**  
*pour toutes les femmes du PEV Suisse*

# DÉTAILS PRATIQUES

## Inscription et organisation

La journée est organisée par le PEV Suisse. Tous les membres et intéressés sont invités à participer à l'Assemblée des délégués. Les présidents des sections du parti sont priés de veiller à ce qu'elles soient représentées conformément aux statuts.

Une traduction simultanée de l'allemand vers le français sera proposée par l'intermédiaire de la plateforme *interactio* et de votre téléphone mobile avec ses écouteurs.

Pour des raisons d'organisation, nous vous demandons de vous inscrire en ligne à l'adresse <https://kool.evppev.ch/form/inscription-assemblee-des-delegues-berne> ou par téléphone au 031 351 71 71 **avant le 23 novembre 2022.**

## Droit de vote

Chaque parti cantonal a droit à 2 délégués. En outre, les partis locaux et, en l'absence de tels partis, les partis régionaux ou cantonaux ont le droit de déléguer 2 délégués pour les premiers 40 membres. Pour chaque tranche supplémentaire de 20 membres, ils peuvent déléguer un membre supplémentaire. Les membres du Comité du parti ont également le droit de vote. Tous les autres membres du parti peuvent participer à l'AD avec voix consultative.

## Participation aux frais

Une participation aux frais de **CHF 35.-** sera demandée pour le repas de midi (y c. boissons fraîches / café / thé toute la journée). Ce montant devra être payé (év. par Twint) à l'arrivée dans la salle. La participation sans repas de midi est gratuite.

## Discussion / Prise de parole

Afin de permettre au plus grand nombre de participants de s'exprimer, nous vous demandons de respecter le temps de parole maximum de 2 minutes.

## Documents préparatoires

Les documents préparatoires de l'AD seront mis à disposition sur [www.evppev.ch/ad](http://www.evppev.ch/ad) au plus tard le 24 novembre 2022.

## Assemblée générale des Femmes du PEV Suisse, après le repas de midi

Après le repas de midi, vers 14h00, aura lieu, pour toutes les femmes du PEV Suisse, la 1<sup>o</sup> Assemblée générale des Femmes du PEV Suisse. Au cours de cette séance seront fixées les structures du groupement. La présidente et le comité de ce groupement seront également élus. Si vous ne participez pas à l'AD, vous pouvez vous inscrire à cette Assemblée générale à <https://kool.evppev.ch/form/inscription-1ere-assemblee-generale-des-femmes-du-pev-suisse>

## Matériel de propagande

Comme le lieu de l'assemblée se trouve à proximité immédiate du secrétariat général du PEV Suisse, vous pouvez profiter de l'occasion pour ramener du papier à lettres, des enveloppes et/ou du matériel publicitaire. Pour cela, veuillez-vous annoncer au préalable à Monika Loosli ([monika.loosli@evppev.ch](mailto:monika.loosli@evppev.ch)).

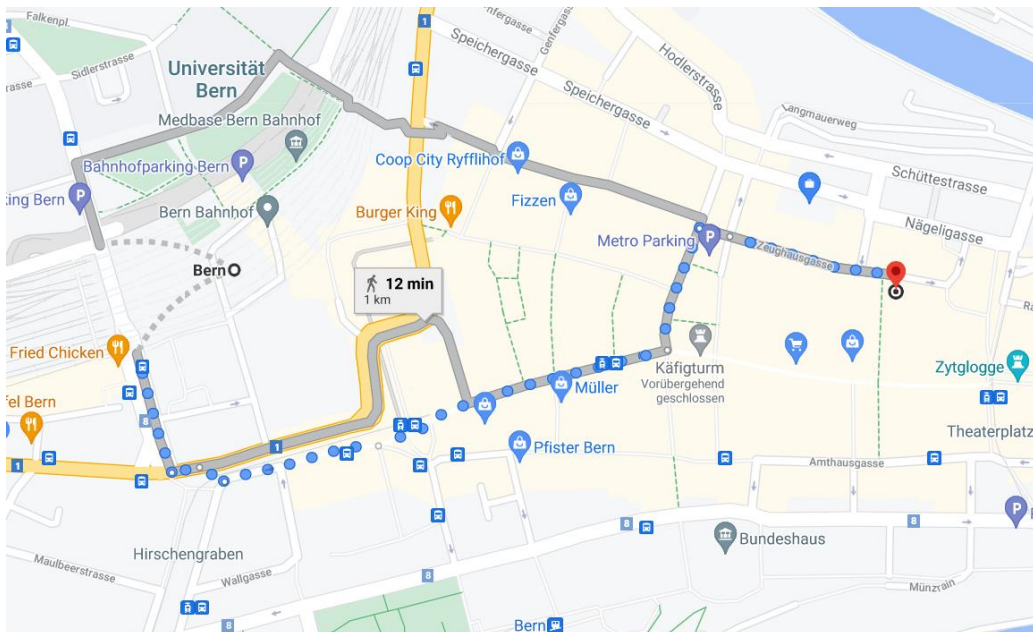
## Horaires de train

Lausanne dép.	7h44	Genève dép.	7h15	Delémont dép.	7h12
Fribourg dép.	8h34	Neuchâtel dép.	8h32	Moutier dép.	7h22
Berne arr.	8h56	Berne arr.	9h07	Bienne dép.	7h46
				* Soleure dép.	8h19
				Berne arr.	8h56

\* Travaux sur la ligne Bienne-Berne

## Accès au lieu de l'AD

Il est vivement conseillé de se rendre au lieu de l'AD par les transports publics.  
Ce lieu est facilement atteignable à pied, en 12 minutes, depuis la gare de Berne.



Nous nous réjouissons d'avance de votre participation nombreuse !

Cordiales salutations et à bientôt à Berne,

*Lilian Studer*

Lilian Studer  
Présidente

Roman Rutz  
Secrétaire général

## Parti Évangélique Suisse

Nägelgasse 9 | Case postale | 3001 Berne | 031 351 71 71  
romandie@evppev.ch | www.evppev.ch/fr/actuel | 079 435 80 82